## Repérer les élèves ayant des troubles des apprentissages pour mieux accompagner



Développer des compétences-clés pour identifier et accompagner efficacement les élèves présentant des troubles des apprentissages vers la réussite

## **Programme**

#### Objectifs de la formation

- Approcher les principales fonctions cognitives
- Définir les troubles des apprentissages et repérer leurs manifestations spécifiques
- Identifier les impacts de ces dysfonctionnements sur les apprentissages de l'élève et sur la personne de l'enfant et/ou de l'adolescent.
- Posséder des références communes et un vocabulaire commun afin de faciliter les échanges au sein de l'équipe pédagogique

#### Contenu et programme

- Définition des troubles neurodéveloppementaux et leur classification
- Définition rapide des fonctions cognitives
- Définition, repérage/diagnostic, rééducation et grands axes thérapeutiques des différents troubles des apprentissages : trouble du langage oral, trouble du langage écrit, trouble du développement de la coordination, trouble des apprentissages mathématiques, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité
- Identification des difficultés rencontrées et établissement d'une procédure d'accompagnement

#### Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Apports théoriques et pratiques Mise en situation Travaux en ateliers Echanges d'expériences Etude de cas

#### **Domaines de formation**

• Pédagogie, enseignement, formation

#### Voie d'accès

• Formation professionnelle

#### Durée

6

#### **Dates et horaires**

Jeudi 3 Juillet 2025 9h-12h/13h-16h

#### Modalité

En présentiel

#### Chiffres clés

Formation nouvelle

# Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

### Référence externe

20250627IDF-2024-06909

## Langues d'enseignement

Français



#### Spécialités de formation

• Enseignement, formation

## **Intervenant(s)**

#### SOPHIE BERNHARDT

#### CAROLINE LANDREAU

## Spécificités

#### Cible

Enseignants du 2nd degré

#### Pré-requis

Aucun prérequis

#### Résultats attendus

Savoir reconnaître rapidement les principaux troubles des apprentissages Être capable d'identifier les causes possibles des difficultés rencontrées par les élèves Être capable de mettre en place une procédure d'accompagnement

#### **Domaines d'expertises ICP**

• Éducation / Pédagogie

#### **Effectifs**

De 20 à 50 participants

## **Inscriptions et Tarifs**

#### Période et/ou date limite d'inscription

Du 26/05/2025 au 26/06/2025

#### Modalités d'admission

• Aucune

#### Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 300€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche ...).

Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.



#### **Financement**

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

#### Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : https://www.formiris.org/

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention: le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

#### Lieu

Collège privé Maurice Rondeau - 12 boulevard de Lagny - 77600 Bussy-Saint-Georges

